



Auvers le Hamon

Bulletin trimestriel n° 21

Date de parution : avril 2017

Le mot du Maire...

Le printemps 2017 est arrivé, particulièrement précoce. Les jardiniers ont déjà repris leur passe-temps favori.

Nous avons bien avancé sur la recherche d'un docteur pour notre commune. Le recruteur nous a présenté le parcours de médecins d'origine roumaine. Nous attendons leur réponse avec impatience et espérons accueillir un(e) candidat(e) dans les prochaines semaines pour une visite d'Auvers. Restons optimiste et continuons à fréquenter les services médicaux de notre commune.

Le chantier de travaux sur le groupe scolaire a commencé en février. Une extension de 3 salles va être construite, comprenant une classe, une salle de réunion et une nouvelle garderie. A la suite, viendront la rénovation des toilettes, l'agrandissement de la cantine et la mise aux normes des cuisines. A ce sujet, le centre de loisirs ne se tiendra pas en juillet, les locaux de l'école étant indisponibles du fait de ces travaux. Les enfants d'Auvers pourront néanmoins être conduits à Sablé au centre Bouskidou. Une réunion d'information et de présentation des activités sera organisée pour les parents le **vendredi 28 avril 2017 à 18h30**, salle de la mairie.

Malheureusement, plusieurs accidents graves ont eu lieu dernièrement sur les routes d'Auvers et des environs. Avec beaucoup d'émotions, nous pensons aux familles qui sont dans la peine. Dorénavant, la gendarmerie sera très présente sur nos voies communales et départementales pendant les prochains mois.

Cette année, du 25 au 28 mai, l'association du jumelage se rendra à Hatten en Allemagne. Des nouvelles familles vont pouvoir échanger, créer des liens d'amitié et faire de nouvelles découvertes. Ces voyages, ouverts à tous, sont des occasions uniques de découvrir un pays ami et s'ouvrir à d'autres cultures. Notre association organise des rencontres amicales tous les deux ans avec les habitants d'Hatten.

Enfin le 1er mai n'est pas loin. Vous êtes tous invités à participer au vide-grenier et au marché artisanal organisé par le comité de loisirs. Espérons que le soleil sera avec nous !



P. Legay

Elections présidentielles

Les dimanches 23 avril et 7 mai 2017 prochains, se dérouleront les élections présidentielles. Le bureau de vote sera ouvert de **8h00 à 19h00**.



Tour de garde: 1er tour (23/04/2017)

8h -10h: LEGAY Jean-Pierre - DURET Stanislas - BUSSON Hervé
10h -12h: PAUMARD Martine - HUET Dominique - TESSE Pierre
12h -14h: LEMAITRE Jean-Louis - HALIGON Danielle - BOULAIS Alain
14h - 16h: BOULAY Murielle - FOURRIER Geneviève - DAVID Gérard
16h -18h: DAVID Gérard - ROUX Tony - CHESNEAU Corinne
18h-19h: LEGAY Jean-Pierre - BUSSON Hervé - HALIGON Danielle

Ce tour de garde peut être modifié à tout moment en fonction des empêchements de chacun.

Carte d'identité

L'état simplifie mes démarches dans mon département, la carte d'identité à portée de clic !

Ma demande se simplifie:

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés: <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je m'adresse à la mairie de Sablé sur Sarthe (mairie équipée de bornes biométriques, une liste des mairies équipées du nouveau dispositif est disponible sur le site de la préfecture). Uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi, au pôle formalités administratives au 02.43.62.50.13
- Je rassemble les pièces justificatives:
 - 1 acte de naissance (- 3 mois)
 - 1 photographie récente
 - 1 justificatif récent du domicile (- 3 mois)
 - l'ancienne carte ou à défaut déclaration de perte ou vol avec un timbre fiscal de 25€
 - En cas d'hébergement au domicile d'une tierce personne, y compris les parents: une pièce justificative du domicile de la personne qui vous héberge: un justificatif de l'identité de l'hébergeant, une attestation sur l'honneur, sur papier libre, précisant la date de l'hébergement.
- Je me présente au guichet de la mairie de Sablé sur Sarthe, avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité à la mairie de Sablé sur Sarthe.



RAPPEL: les cartes délivrées à partir du 2 janvier 2004, si vous êtes majeur à l'époque de la délivrance, prorogation automatique dès 5 ans: pas de renouvellement de la carte.

Si vous justifiez d'un voyage dans l'espace Schengen, vous pouvez renouveler votre carte sous condition de produire un justificatif d'un futur voyage.

Si vous êtes mineur à l'époque de la délivrance, vous ne bénéficiez pas de la prorogation dès 5 ans: renouvellement de la carte.

Les cartes délivrées avant le 2 janvier 2004: cette carte ne bénéficie pas de la prorogation automatique, donc renouvellement de la carte.

VEOLIA

Le syndicat d'eau de l'Aulnay-la-Touche installe le télérelevé pour moderniser son service d'eau potable

Dans le cadre du nouveau contrat de délégation de service public, votre syndicat d'eau a confié à Véolia Eau et M2O City le déploiement d'un système de télérelevé de vos compteurs d'eau. Le relevé à distance de vos informations de consommation va vous permettre de bénéficier d'un système de facturation sur la base de vos consommations réelles et non plus d'estimations. De plus, vous pourrez être alerté pas sms ou email en cas de suspicion de fuite. Pour ce faire, un module radio sera installé sur votre compteur afin d'envoyer deux fois par jour pendant quelques secondes un signal à très faible puissance, contenant vos dernières informations de consommations. La facturation est alors établie sur des données réelles.

L'installation des répéteurs a débuté en décembre 2016 et s'est prolongée tout au long du 1er trimestre 2017. La télérelève sera alors opérationnelle courant du mois d'avril 2017.

Théâtre « Pas sage à l'acte »

Pour les journées du patrimoine de septembre 2017, il aurait été formidable de pouvoir faire une reconstitution historique de la vie du Comte Godefroy du Hamon. Quelques chanceux ont pu assister à la préparation de cette manifestation, mais hélas, malgré un scénario bien ficelé, le spectacle ne pourra avoir lieu.

Vous avez été plus de 900 à venir encourager la Comtesse Eloïse Gontrande de la Ballandière et son équipe de « bras cassés » à monter ce projet. Ce fut comme d'habitude un plaisir de jouer devant un public très réceptif. Cette année, nous avons eu la grande et belle surprise de découvrir dans la salle, un spectateur peu ordinaire, Jean Claude MARTINEAU, l'auteur de cette comédie « du Rififi chez la Comtesse » et de la pièce que nous avons jouée l'année dernière « Tranche de Bluff ».



La troupe « Pas Sage à l'Acte » vous remercie pour vos rires et vos applaudissements. Sans public, il n'y aurait pas de spectacle possible!!!

Cimetière



Face aux nouvelles réglementations et aux impératifs d'abandon des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics, la commune est obligée de penser autrement l'entretien du cimetière.

Des méthodes naturelles d'entretien sont mises en œuvre pour préserver la santé des usagers, protéger les ressources en eau et favoriser la biodiversité.

C'est dans cet objectif qu'il a été choisi de paysager l'extension du cimetière. Dans cette continuité, nos agents des espaces verts ont créé des parterres de vivaces dans l'ancien cimetière et commencé à engazonner certaines zones. Petit à petit, l'engazonnement sera étendu.

Cette façon de faire contribuera à l'entretien naturel du cimetière. Créer des massifs de vivaces et engazonner permet d'avoir moins de surfaces à désherber par les méthodes alternatives (binette, desherbeur mécanique ou thermique). Par ces nouvelles pratiques, la végétation sera plus présente sans pour autant nuire aux exigences de recueillement et de respect de nos défunts.

SPANC

Sur notre commune, 190 logements sont en assainissement non collectif pour leurs eaux vannes et ménagères. Comme le prévoit la réglementation, le Service Public d'Assainissement Non collectif (SPANC) de la Communauté de Communes de Sablé sur Sarthe contrôle les installations régulièrement. Sur notre commune, une partie des installations (celles qui ne sont pas conformes) ont été contrôlées en 2016. En fonction de leur état, toutes les installations seront contrôlées régulièrement par le SPANC. Les propriétaires d'installation, pour lesquelles des travaux de réhabilitation sont nécessaires, doivent procéder aux démarches suivantes:

- Effectuer une étude de sol et de définition de filière avec un bureau d'études. Il proposera la mise en place d'un ou plusieurs systèmes de traitement (tranchée d'épandage, filtre à sable, microstation, filtre compact, filtre planté de roseaux).
- Faire le contrôle de conception avec le SPANC: il vérifie la proposition d'études et vous conseillera.
- Réaliser les travaux après la validation du projet.
- Vérifier la mise en œuvre avec le SPANC avant la fermeture des tranchées.

La mairie peut vous fournir des listes de bureaux d'études et d'entreprises de travaux. Il est recommandé de choisir des entreprises disposant de l'assurance décennale. Par ailleurs si vous êtes plusieurs à souhaiter votre installation, nous vous invitons à vous regrouper et à négocier les tarifs.

Adresse utile: <http://www.sablesursarthe.fr/Communaute-de-communes/Assainissement-non-collectif>

Quelques dates à retenir

AVRIL

- 20 Concours de pétanque de Génération Mouvement
- 23 Elections présidentielles
- 25 RAM (Relais Assistantes Maternelles)
- 28 Réunion centre d'accueil été
- 28 Remise des prix du fleurissement
- 29 Loto du Comité de jumelage

MAI

- 1^{er} Marché artisanal - Vide-greniers du Comité de loisirs
- 5 Spectacle de la Compagnie l'Eventail
- 7 Elections présidentielles
- 8 Commémoration du 8 mai 1945 & Repas du CCAS
- 9 Forum du livre
- 16 RAM (Relais Assistantes Maternelles)
- 20 Concert à l'église organisé par la Chorale
- 20-21 Fête de la pêche au plan d'eau

JUIN

- 1^{er} Concours de pétanque de Génération Mouvement
- 2 Assemblée générale de l'UCAP
- 9 Bal de Génération Mouvement
- 10 Cochon grillé de l'UCAP
- 11 Elections législatives
- 13 80 et 90 ans de Génération Mouvement
- 16 Fête de la musique
- 18 Elections législatives
- 23 Kermesse de l'APEEP Ecole Maurice Cantin
- 27 RAM (Relais Assistantes Maternelles)
- 27 Pique-nique de l'Atelier peinture et Loisirs créatifs
- 29 Exposition sur le patrimoine organisé par l'Ecole publique
- 30 Remise de prix de l'école St Charles

Fête de la pêche

Fête de la pêche au plan d'eau, **samedi 20 mai 2017** avec un lâcher de truites de 150 kg.

Le matin, pêche à partir de 8h30 avec emplacement numéroté. L'après-midi emplacement libre (6 euros la journée).

Dimanche 21 mai, à partir de 9h30, pêche pour les enfants de 6 à 12 ans. Gratuit l'après-midi.

Réservez dès à présent votre date du 7 octobre 2017 pour les 70 ans de la Société de pêche: soirée dansante avec choucroute au menu (réservation chez les membres du bureau).

Enfin le dimanche 8 octobre 2017 à 14h00, loto animé par Manu.

Nouveau règlement de la pêche au plan d'eau (consultable sur le site ou à la mairie).



Les événements à venir

Fleurissement

L'association du fleurissement vous propose une autre façon de tailler (ou pas!) basée sur l'observation de la croissance des arbustes avec Pascal Prieur, **le vendredi 28 avril à 20h**, salle des fêtes d'Auvers le Hamon.

Cette information est ouverte à tous, elle sera suivie de la remise des prix du concours communal du fleurissement 2016.

1er mai

Vide-greniers et Marché artisanal de 10h00 à 18h00.

Entrée gratuite. **Les particuliers qui souhaiteraient participer au déballage** peuvent s'inscrire en mairie afin de prévoir des emplacements pour chacun.

Tarif vide-greniers: 1.50 € le mètre ou 4 € les 3 mètres

Marché artisanal : 4€ /1.20 m

Commémoration du 8 mai

Vous êtes tous invités à la commémoration du 8 mai, qui se déroulera à 11h00 au monument aux Morts. Le rendez-vous est fixé à la mairie pour le départ du défilé à 10h45. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.

Fêtes des écoles

- **École Saint Charles:** Soirée spectacle et remise des prix **le vendredi 30 juin** à 20h30, salle des fêtes.
- **École Maurice Cantin:** **vendredi 23 juin** Fête de l'école publique.

Jeudi 29 juin: exposition de l'école publique sur le patrimoine .

Coordonnées

Mairie - Auvers le Hamon
5 place de la Mairie
72300 AUVERS LE HAMON
Téléphone : 02.43.95.31.13
Télécopie : 02.43.92.48.32

Messagerie : mairie.auverslehamon@wanadoo.fr
Site: <http://www.auverslehamon.mairie72.fr/>

Horaires ouverture Mairie :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Le lundi et vendredi

de 14h00 à 17h30

Ouvert le samedi de 9h00 à 12h00

Horaires ouverture Agence postale :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 8h45 à 12h00

Le samedi de 9h00 à 11h00

Fermé le mercredi